

## Comité disciplinaire

# Une entité indépendante réclamée pour la présidence

Les comités disciplinaires ne rendent pas justice aux travailleurs, tant dans la fonction publique que dans le secteur privé. C'est ce que déplorent les syndicalistes. Raison pour laquelle ils sont unanimes à dire qu'il faut impérativement que ce soit un organisme indépendant qui préside ces comités



Les syndicats s'insurgent

**L**a General Workers Federation (GWF) se bat depuis des années pour qu'un tribunal indépendant soit mis sur pied au même titre que l'Employment Relations Tribunal pour traiter des cas présumés d'indiscipline au travail. « Cela fait plus d'une quarantaine d'années que j'assiste les travailleurs sur des comités disciplinaires. Je peux compter sur les doigts de la main combien d'entre eux ont été blanchis et réintégrés à leur poste », indique Clency Bibi, président de la GWF.

Il l'attribue au fait que c'est l'employeur qui nomme la personne censée presider le comité disciplinaire de même que les assessseurs. « Même si le patron fait preuve de bonne foi, il y aura toujours cette perception que c'est perdu d'avance pour les travailleurs », fait ressortir le dirigeant syndical.

Le Défi Vendredi 15 Avril 2022